



ÉTABLISSEMENT
CONVENTIONNÉ



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Accra le, 22/02/2025

**CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE / INVITATION TO THE EXTRAORDINARY
GENERAL ASSEMBLY**

Conformément aux dispositions des statuts de l'Association des Parents d'Elèves du Lycée Français International Jacques Prévert d'Accra, le Bureau Exécutif vous invite à une Assemblée générale extraordinaire / *In accordance with the statutes of the Parents' Association of Lycée Français International Jacques Prévert d'Accra, the Board of Directors invites you to an Extraordinary General Assembly,*

MARDI 11 MARS 2025 / TUESDAY 11th MARCH 2025

HEURE / TIME : 18H00

LIEU / VENUE : LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL D'ACCRA

Ordre du jour / Agenda :

1. Elections des nouveaux membres pour les sièges vacants au Conseil Exécutif / *Election of new members to fill the vacant seats on the Board of Directors ;*
2. Vote sur la réalisation d'une enquête sur le port de l'uniforme au LFIA / *Vote on carrying out a survey on the wearing of school uniforms at LFIA ;*
3. Sujets divers / *Other matters*

Afin de permettre le bon déroulement des activités de notre Association, nous vous souhaitons nombreux à cette **Assemblée Générale Extraordinaire** / *In order to ensure the smooth running of our Association's activities, we hope to have you attend this **Extraordinary General Assembly** in your numbers.*

En cas d'empêchement et par égard pour ceux qui seront présents, nous vous demandons de bien vouloir penser à confier votre pouvoir (cf. ci-après) à une personne qui pourra vous représenter. **Un membre actif ne peut être porteur de plus de trois procurations.**

*Out of consideration for those who will be present, in case you are unable to attend, we kindly suggest entrusting your proxy (see below) to someone who can represent you. **An active member cannot present more than three proxies.***

Cordialement/ Regards,

Jean Louis FEGHALI
Président du Conseil d'Administration
Chairman of the Board of Directors



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 11 MARS 2025
HEURE : 18H00
LIEU : LOCAUX DU LYCEE FRANÇAIS D'ACCRA

BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e) ,..... (Nom, Prénom),

donne, par la présente, pouvoir aux fins de me représenter à l'Assemblée générale extraordinaire de l'APE du Lycée Français International Jacques Prévert d'Accra - à :

M./Mme..... (Nom, Prénom), membre de l'Association.

Fait à Accra, le

Signature :

Chaque famille membre de l'Association ne peut donner qu'un pouvoir.

Chaque famille membre de l'Association ne peut représenter que **trois (3) familles au maximum**.

Pour être valide, ce bon pour pouvoir doit être signé par le mandant et présenté par le mandataire au secrétaire du Conseil Exécutif au début de l'Assemblée Générale Extraordinaire.



EXTRAORDINARY GENERAL ASSEMBLY - TUESDAY 11TH MARCH 2025.
TIME: 6:00 PM
VENUE: PREMISES OF LYCEE FRANCAIS D'ACCRA

PROXY

I the undersigned,(Surname, First Name)

Hereby empower Mr./Mrs....., (member of the Association) to represent me at the Extraordinary General Assembly of the Association of parents of Students of Lycée Français International Jacques Prévert d'Accra

Accra, on the

Signature:

Each family member of the Association can only give one proxy.

Each family member of the Association can only represent a maximum of **three (3) families**.

To be deemed valid, this proxy must be signed by the giver of the mandate and presented by the agent to the secretary of the board at the beginning of the Extraordinary General Assembly.